

FICHE **PARRAINAGE**

PARRAIN

Nom et prénom du parrain :

Date d'acquisition : ____ / ____ / ____

Lieu de la construction :

Code postal :

Modèle de villa :

FILLEUL

Nom et prénom du filleul :

Projet :

Terrain : Oui Non

Si oui, où ? :

Si non, secteur souhaité :

Fait le : ____ / ____ / ____ À :

Signature du Parrain :

CADRE RÉSERVÉ ESPRIT VILLA

Achat concrétisé : Oui Non

Cadeau parrain :

Chèque n° :

RÉGLEMENT DE L'OFFRE PARRAINAGE

ARTICLE 1

L'offre est exclusivement réservée aux clients signataires d'un CCMI avec Esprit Villa.

ARTICLE 2

Le parrain participant à l'offre « Parrainage » devra communiquer au constructeur de maisons individuelles Esprit Villa, par l'intermédiaire du formulaire joint, les coordonnées exactes d'une personne ou d'une famille désirant accéder à la propriété d'une maison individuelle et qui n'ont eu aucun contact avec le constructeur de maisons individuelles Esprit Villa avant l'envoi et la réception du coupon parrainage.

ARTICLE 3

Les noms et adresse du filleul seront inscrits dans le formulaire prévu à cet effet. Une fois rempli et validé, le formulaire est envoyé à l'agence Esprit Villa qui accusera réception par voie postale.

ARTICLE 4

Le paiement des chèques « Parrainage » est soumis aux conditions suivantes :

- La signature d'un contrat de construction d'une maison individuelle avec le constructeur de maisons individuelles par la personne dont vous avez communiqué les coordonnées auprès d'Esprit Villa.
- Le démarrage effectif de cette construction (à la déclaration d'ouverture de chantier).
- La clôture du solde financier du contrat de construction de maison individuelle entre Esprit Villa et « le parrain ».

ARTICLE 5

Le constructeur de maisons individuelles Esprit Villa se réserve le droit de mettre fin à tout moment à l'opération « Parrainage » en informant ses clients par l'envoi d'un mail. Dans ce cas, les parrainages remis au constructeur de maisons individuelles Esprit Villa via le formulaire antérieurement à la date d'arrêt de l'opération seront maintenus, sous réserve de la réalisation des conditions exposées à l'article 4.

ARTICLE 6

Concernant la confidentialité des coordonnées Parrain / Filleul. Toutes vos informations recueillies, ainsi que celles de vos filleuls, seront stockées dans une base de données dont le propriétaire est le constructeur de maisons individuelles Esprit Villa. Ces informations restent confidentielles et servent uniquement à la société Esprit Villa, dans le cadre de son opération de parrainage.

Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant ces informations.

Pour disposer de ce droit, vous pouvez envoyer un courrier à l'attention de « Esprit Villa – Offre Parrainage – 59, Avenue de Cornebarrieu - 31700 Blagnac » ou bien, par email à contact@espritvilla.fr.

CONTACT

Adresse : 59 avenue de Cornebarrieu
31700 BLAGNAC
Téléphone : 05 61 15 80 80
Email : contact@espritvilla.fr



ESPRIT
VILLA